



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E122201

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2014
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 09/06/2023
10 000

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE COTE FACE

17 AVENUE DIDIER DAURAT
BAT SOCRATE
31702 BLAGNAC CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 451339469

Téléphone : 05 34 60 50 49
Portable : 06 41 43 58 47

Fax :

Siret : 804 961 779 00027

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0083633

Site Internet : www.isolation-exterieur-toulouse.fr
E-mail : entreprise@cote-face.info

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T16845

Responsabilité légale :
ROGIN STEPHANE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T16845

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	07/11/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/11/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	23/06/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	07/11/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	07/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.